

choix, où s'étant confessé et ayant communiqué, ils prieraient selon l'intention de Sa Sainteté.

Or, afin que la dévotion envers ce grand et céleste Patron augmente de plus en plus, et que cette manière de prier s'étende davantage et plus facilement, le même Pape, dans l'audience du 27 avril 1865, donnée au soussigné Cardinal Préfet, a bénévolement concédé que les mêmes indulgences pourront être gagnées par tous les fidèles, pourvu qu'ils fassent pendant tout le mois de mars quelques pieux exercices de prières et de vertus, à l'instar de celles que l'on a coutume de faire pendant le mois de mai, en l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie, en conservant pour le reste la teneur de la première concession. Sa Sainteté a voulu aussi que ces indulgences puissent être appliquées, par manière de suffrage, aux âmes des fidèles trépassés, et qu'elles soient valables pour tous les temps à venir sans expédition de Bref.

Donné à Rome, à la secrétairerie de la S. Congrégation des Indulgences, le 27 avril 1865.

Fr. Antoine M. Card. PANEBIANCI, Préfet.

A. COLOMBO, Secrétaire.



LA MEDIATION UNIVERSELLE DE MARIE

Tout don céleste nous vient des mains maternelles de la Vierge. Dans la grotte de Bethléem, elle présente aux bergers, aux Mages, à l'humanité, le Christ descendu du ciel. Au matin de la Pentecôte, selon saint Basile et la tradition ecclésiastique, l'Esprit-Saint, sous forme d'un globe de feu, se reposa d'abord sur la Reine du Cénacle avant de se fractionner en cent vingt langues de feu pour illuminer et embraser chacun des Apôtres et des Disciples. Ces deux faits essentiels du christianisme nous démontrent que Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit, que le Rédempteur et le Sanctificateur n'agissent dans les âmes que par l'intermédiaire de la Vierge. Telle fut la loi, à l'origine. Telle elle sera jusqu'à la fin, car selon le mot de Bossuet, les dons de Dieu sont sans repentance. En effet, des plaies béantes de son Fils s'échappent les ruisseaux de la grâce ; ils se concentrent dans le cœur immaculé de Marie. Les feux de la Pentecôte n'auréolent la tête pudique de la Vierge que pour envahir son âme toute sainte. C'est de ce pur réservoir qu'ils se répandent sur tous les rachetés de son Jésus.

De ce foyer s'épanchent les multiples rayons qui descendent sur les Apôtres et les Disciples, sur les Pontifes et les fidèles, sur les chefs et les subordonnés. Ainsi en sera-t-il jusqu'à la fin des temps. Quel bonheur pour nous de proclamer, avec le bienheureux Albert le Grand : "Omnium bonitatum universaliter distributiva". O Marie, vous êtes la distributrice universelle de tous les biens !

Cardinal ROULEAU, O.P.